



Colloque

La Ville en héritage

Des secteurs sauvegardés aux sites patrimoniaux remarquables

Mercredi 29 novembre 2017, de 9h00 à 12h15 et de 14h à 19h

Auditorium



Lyon © Alain Marinos

Avec la loi du 4 août 1962 sur les *Secteurs Sauvegardés*, le Ministre André Malraux a voulu sauver les centres urbains historiques de la dégradation et de la destruction, alors que la rénovation urbaine radicale des années 60-70 prenait son essor. André Malraux voulait protéger et requalifier ces quartiers, permettre leur adaptation à la vie moderne, grâce à un outil de planification et d'intervention, le *Plan de sauvegarde et de mise en valeur*.

Depuis 55 ans, les Plans de sauvegarde des « secteurs Loi Malraux » ont permis d'introduire la culture dans la planification et l'élaboration des projets, par la connaissance fine des lieux, des ensembles historiques. Cette approche des centres historiques regagne en intérêt dans le monde. Nombre de métropoles étudient comment un Secteur sauvegardé peut devenir le lieu d'échange des acteurs de la ville et des problématiques, promouvoir la qualité urbaine dans tous ses aspects, culturels, sociaux, économiques, environnementaux.

La loi Liberté de la création, architecture et patrimoine, dite loi LCAP, promulguée en juillet 2016, met fin aux *Secteurs Sauvegardés* au profit des nouveaux *Sites patrimoniaux remarquables*. Le *Plan de sauvegarde et de mise en valeur* devient l'outil de gestion majeur de ces sites, avec le nouveau *Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine*.

Le colloque veut étudier la transition qui s'amorce : esquisser un bilan des *Secteurs Sauvegardés*, inscrire la nouvelle problématique des *Sites patrimoniaux remarquables* dans une réalité urbaine qui a profondément évolué. Elus, représentants d'associations, architectes et urbanistes, universitaires, juristes... partageront leurs réflexions :

Alors que le Secteur sauvegardé fut une alternative à l'idéologie de la table rase, comment les nouveaux instruments vont-ils jouer leur partie dans les processus de métropolisation ?

Quelles évolutions souhaiter, au regard des préoccupations des habitants, culturelles, sociales et sociétales, écologiques ?

Quelles nouvelles ambitions pour les Plans de sauvegarde et de mise en valeur ? Quelle relation avec les Plans d'urbanisme et les Plans de valorisation de l'architecture et du patrimoine ?

Pourquoi réserver cette approche culturelle aux seuls quartiers bénéficiant d'un Plan de sauvegarde ou de valorisation ? Et si l'on inscrivait un volet culturel dans tout document d'urbanisme pour enrichir leur aménagement et contribuer, selon la formule de Wang Chu, à « civiliser la modernité par la culture » ?

Responsable scientifique, Alain Marinos

Coordination, Marie-Hélène Contal

Organisateurs : Cité de l'architecture et du patrimoine, Ecole de Chaillot et Développement culturel ; Amitiés Internationales André Malraux.

PROGRAMME :

9h Accueil des participants

9h30 Introduction par **Guy Amsellem**, Président de la Cité de l'architecture et du patrimoine

9h45 **André Malraux l'initiateur**, par **Pierre Coureux**, Président des Amitiés Internationales André Malraux

10h00 – L'EXPERIENCE ACQUISE

Quelles leçons tirer de la politique des secteurs sauvegardés ? Quel intérêt ont-ils suscité dans d'autres pays ?

Comment les expériences récentes des Plans de sauvegarde et de mise en valeur peuvent-elles éclairer la mise en place des nouveaux Sites patrimoniaux remarquables ?

Introduction par **Jean-Pierre Leleux**, Sénateur, Président de la Commission nationale des secteurs sauvegardés

10h15 **Martin Malvy**, ancien Ministre, Président de l'Association Sites et cités remarquables de France

10h35 **Alain Vogel Singer**, maire de Pézenas

10h55 **Jérôme Fromageau**, juriste, spécialiste du droit comparé du patrimoine en Europe et dans le monde

11h15 professeure **Shao Yong**, Université Tongji, Shanghai, initiatrice, en Chine, de nombreux plans équivalents aux secteurs sauvegardés, avec **Françoise Ged**, responsable de l'Observatoire de la Chine à la Cité de l'architecture et du patrimoine, CAP

11h40 Débat avec la salle

Modération, **Mireille Grubert**, architecte-urbaniste générale de l'Etat, directrice honoraire de l'Ecole de Chaillot, CAP

14h ENJEUX CONTEMPORAINS

Qu'attend-on aujourd'hui d'un Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) dans les nouveaux Sites patrimoniaux remarquables (SPR) ? Quel sont les enjeux culturels, économiques, sociaux (voire sociétaux) et environnementaux de cette interaction des PSMV au sein des SPR ?

Introduction par **Françoise Gatel**, Sénatrice, Maire de Chateaugiron, Présidente de l'association des Petites cités de caractère de France

14h15 - 16h Table ronde avec :

Lorenzo Diez, directeur de l'ENSA de Nancy, responsable du champ Ville et territoire à l'Ecole de Chaillot
Alexandre Gady, professeur d'histoire de l'architecture, Université Paris IV-La Sorbonne, Président de la Société de protection des paysages et de l'esthétique de la France

Maria Gravari-Barbas Professeure des universités, directrice de l'Equipe d'Accueil de doctorants EIREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directrice de la Chaire UNESCO "Culture, Tourisme, Développement"

Bruno Mengoli, architecte et urbaniste en chef de l'Etat, directeur de l'ENSA Paris La Villette

Nathalie Mezureux, architecte et urbaniste en chef de l'Etat, directrice de l'ENSA de Lyon

Jean Paul Midant, professeur HDR, responsable du DSA Architecture et patrimoine, ENSA Paris-Belleville) ;

Denis Thélot, architecte en chef de la Préfecture de police de Paris

Modérateur, **Alain Marinos**, architecte et urbaniste, conservateur général hon.

16h PAUSE

16h15 MISE EN PERSPECTIVE

Quelles orientations donner aux Plan de sauvegarde dans les Sites patrimoniaux remarquables ? Quelles réflexions, méthodes et propositions se dégagent des projets expérimentaux de planification urbaine expérimentaux mis à l'étude dans les écoles d'architecture et dans les unités territoriales des DRAC ?

Introduction par **Yves Dauge**, Sénateur hon., membre fondateur de l'association Sites et cités remarquables de France (anciennement ANVPAH&VSSP)

16h30 Baptiste Manet et Simon Campedel, architectes, élèves du DSA, mention architecture et patrimoine, de l'ENSA Paris-Belleville

16h45 Véronique Veston, architecte du patrimoine, ancienne élève du DSA, mention architecture et patrimoine, de l'école de Chaillot

17h00 Vincent Jouve, maître-assistant à l'ENSA de Bretagne (ENSAB)

17h15 Céline Viaud, architecte du patrimoine, AUP, enseignante à l'Ecole de Chaillot

17h30 Fabien Sénéchal, architecte et urbaniste de l'Etat, Président de l'Association nationale des architectes des Bâtiments de France

17h45 Débat avec la salle

Modération, **Marie-Hélène Contal**, directrice du Développement culturel, CAP

18h15 CONCLUSION par **Françoise Nyssen**, ministre de la Culture, ou de son représentant (à confirmer)

18h30 -19h00 Projection d'un film sur André Malraux (sous réserve) en présence de **Anne Malraux**, présidente d'honneur des AIAM et **Pierre Coureux** président des AIAM.